

U.N.4.2 Nature en ville (fiche de principes)		
Catégorie	Franges et nature	Priorité -
Instance(s) responsable(s)	Toutes	Instance(s) concernée(s) Communes
Stratégies sectorielles	S.U.2 S.P.1	
Description	<p><u>Etat actuel</u></p> <p>La question de l'intégration de la nature dans le développement urbain est une problématique de premier plan. En effet, les milieux naturels sont actuellement rares et peu valorisés en milieu urbanisé et la faible prise en compte des enjeux environnementaux dans les aménagements ou constructions péjore largement la qualité du territoire. Or la Nature en ville est symbole de qualité de vie des usagers ainsi que des habitants et un outil efficace face aux changements climatiques. Les espaces végétalisés ou les plans d'eaux, même restreints, permettent par exemple de lutter efficacement contre les effets d'îlots de chaleur, de pollution atmosphérique ou sonore, ou encore d'atténuer les phénomènes d'inondations et de ruissellement.</p> <p><u>Etat attendu</u></p> <p>Bien que sous-estimés, les espaces résiduels (plate-bande, pieds d'arbres, talus, etc.) jouent également un rôle de premier plan pour abriter la faune et la flore et servent de zone relais pour les espèces. Il est donc essentiel d'améliorer les qualités écologiques des tissus urbanisés et de valoriser le rôle de la nature auprès des habitants et usagers. Le soin apporté à la qualité écologique des milieux urbains contribue également à la lutte contre les plantes et espèces envahissantes qui, dans un contexte de changement climatique, prolifèrent au détriment d'espèces locales dont certaines populations déclinent ou sont menacées d'extinction. Une politique cohérente et coordonnée à l'échelle de l'intercommunalité contribue à lutter contre ce phénomène.</p>	
Opportunité et utilité	<p>Opportunités :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Augmenter la qualité du cadre de vie des habitants (espaces de loisirs, détente, lutte contre les îlots de chaleur...) – Favoriser des aménagements adaptés au contexte de changement climatique (perméabilisation des sols, plantation de grands arbres favorisant l'évapotranspiration et l'ombrage, végétalisation des toitures, aménagement de plans d'eau, assurer la durabilité des plantations, entretien différencié, etc.). – Permettre aux tissus urbains de développer des corridors écologiques continus ainsi que des zones pouvant servir de « zones relais » pour les espèces animales et végétales. – Sensibiliser les acteurs publics et privés aux bonnes pratiques d'aménagements des espaces non construits (ex. sentiers didactiques, communications, guides de bonnes pratiques, charte des jardins privés, etc.). <p>Utilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> – CE2.3 Amélioration de la qualité des espaces publics. – CE4.4 Mise en valeur d'espaces ouverts, naturels et paysagers. 	

Coordination entre transports et urbanisation

Utiliser le potentiel qu'offrent les axes de transport en tant que corridors biologiques pour autant que leurs aménagements soient pensés en faveur d'une biodiversité riche et résiliente. En effet, aujourd'hui les axes de mobilité sont davantage vecteurs de coupures écologiques et d'imperméabilisation des sols. Mais une meilleure prise en compte des problématiques environnementales lors des projets d'aménagements permettrait d'offrir un support de choix aux nombreuses espèces en recherche de milieux écologiques adéquats (toitures végétalisées, murs avec aspérités, espaces en friches, bordures de cours d'eau, sols perméables, allées plantées...)

Réalisation

Etat de coordination dans le PDC (au 01.01.21)

Pas concerné / Informations préalables / Coordination en cours / Coordination réglée

Etat de planification

A compléter (par les communes)

	Commune	Projets	Améliorations apportées	Date
Calendrier de mise en oeuvre	Fully	Réaménagement de la rue de la Poste	Amélioration des corridors écologiques Réduction des îlots de chaleurs urbains Amélioration de l'espace public	Court terme
		Plan d'entretien différencié	Augmentation de la biodiversité	En cours
		Brochure sur les espèces indigènes	Maintien d'une flore adaptée à son environnement Protection contre les espèces néophytes	Distrib. avec permis de construire
		Renaturation des torrents (Métin, Bossay, Echerche, Randonne)	Augmentation de la biodiversité	Court / moyen terme
		Canal de Fully	Amélioration des valeurs biologiques	Moyen terme
	Martigny	Requalification de l'Avenue de la Gare	Amélioration des corridors écologiques Réduction des îlots de chaleurs urbains Amélioration de l'espace public	En cours
		Parking des Vorziers : requalification Parking Semblanet	Réduction des îlots de chaleurs urbains	En cours
		Parking du Midi	Réduction des îlots de chaleurs urbains	2020, fini ?
		Jardin public du skatepark et pumptrack (CLCM)	Amélioration de l'espace public	2020, fini ?
		Arborisation de l'av. du Gd-St-Bernard	Amélioration des corridors écologiques Réduction des îlots de chaleurs urbains Amélioration de l'espace public	2021
Place du Manoir		Réduction des îlots de chaleurs urbains Amélioration de l'espace public	2021	

		Digues de la Dranse	Amélioration de l'espace public Augmentation de la biodiversité Amélioration des corridors écologiques	2020-2030
		Parc de jeu	Augmentation de la biodiversité Amélioration de l'espace public	Mises à jour régulières
	Martigny-Combe	Requalification des routes et place du centre de Martigny-Croix	Amélioration des corridors écologiques Réduction des îlots de chaleurs urbains Amélioration de l'espace public	2021
		Requalification des cheminements, Plan Cerisier	Amélioration de l'espace public	En cours
		Requalification des cheminements, berges de la Dranse	Amélioration de l'espace public Augmentation de la biodiversité Amélioration des corridors écologiques	2025
		Création d'un sentier des essences locales	Sensibilisation du public et des habitants aux espèces végétales locales	En suspend

Autre

Fiches concernées du PDc	A.11, C.2	Fiches concernées du PDi	N3
Lien avec les autres mesures	U.N.4.1 Traitement des franges urbaines U.EP.4.1 Requalification des espaces publics P.R.4.1 Coordination et lien avec le Rhône P.E.4.3 Revitalisation des canaux P.E.4.4 Projets nature		
Documents mis à disposition	<ul style="list-style-type: none"> – Nature en Ville, Agenda 2030, Canton du Valais, 2020. – Brochure réseau écologique urbain, Ville de Lausanne, 2020. – Guide des aménagements extérieurs de la ville de Sion, 2018. – Mobile(s) par nature – Petits et grands enjeux des infrastructures écologiques, hepia, 2020. – www.charte-des-jardins.ch. – https://www.lancy.ch/guide-damenagement-pour-la-qualite-des-espaces-libres. – https://www.are.admin.ch/are/fr/home/media-et-publications/publications/villes-et-agglomerations/hitze-in-staedten-.html – https://www.1001sitesnatureenville.ch/creer-votre-site/conseils-techniques/ 		

Plan de situation au 1 : 50'000

Pas localisable précisément

Références

A compléter *Source* :
